

2 IMPASSE DE LA FONTAINE AUDEBERT

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1000 €

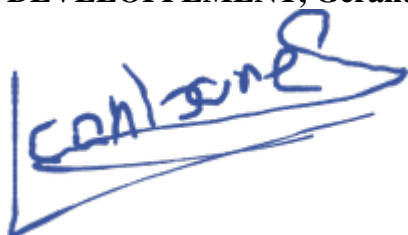
5 RUE DU MOULIN 77820 CHATELET EN BRIE

RCS MELUN 888 768 496

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Comptes certifiés conformes le 09/07/2023

**MATHIEU CARBONEL, Représentant légal de la société RM
DEVELOPPEMENT, Gérante de la Société,**



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	22 750		22 750	24 231
Chiffre d'affaires net	22 750		22 750	24 231
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			22 750	24 231
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 027	5 251
Impôts, taxes et versements assimilés			980	26 468
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 145	16 316
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			20 151	48 035
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 599	-23 804
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				1
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 152	5 630
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 152	5 630
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 152	-5 629
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 447	-29 433

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	22 750	24 232
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 303	53 666
BENEFICE OU PERTE	1 447	-29 433
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

2 IMPASSE DE LA FONTAINE AUDEBERT

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1000 €

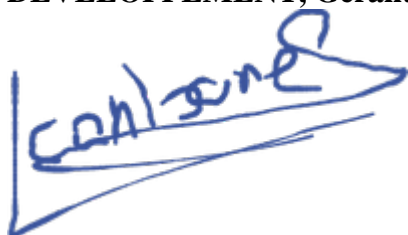
5 RUE DU MOULIN 77820 CHATELET EN BRIE

RCS MELUN 888 768 496

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Comptes certifiés conformes le 09/07/2023

**MATHIEU CARBONEL, Représentant légal de la société RM
DEVELOPPEMENT, Gérante de la Société,**



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 727		27 727	27 727
Constructions	277 273	32 461	244 812	260 956
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	305 000	32 461	272 539	288 684
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	938		938	938
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé	1 000		1 000	1 000
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	575		575	300
Charges constatées d'avance (3)				328
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 513		2 513	2 566
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	307 513	32 461	275 052	291 249
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 433	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 447	-29 433
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-26 986	-28 433
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	273 698	292 143
Emprunts et dettes financières diverses (3)	26 480	25 680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 754	1 754
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	107	107
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	302 038	319 683
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	275 052	291 249
(1) Dont à plus d'un an (a)	273 698	319 683
(1) Dont à moins d'un an (a)	28 340	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

2 IMPASSE DE LA FONTAINE AUDEBERT

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1000 €

5 RUE DU MOULIN 77820 CHATELET EN BRIE

RCS MELUN 888 768 496

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES
DÉCISIONS DE
L'ASSEMBLÉE
GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES
ASSOCIÉS**

Le 09/07/2023

A 12H

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** ») se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Gérant adressée par courrier électronique (courriel).

L'assemblée générale est présidée par la Société RM DEVELOPPEMENT, Gérante, représentée par MATHIEU CARBONEL (ci-après, le « **Président de Séance** »).

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée : - le rapport spécial sur les conventions réglementées - Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus au Gérant et approbation des charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4° du Code général des impôts ; - Approbation des conventions réglementées ; - Affectation du résultat de l'exercice ; - Rémunération des dirigeants ; - Pouvoir pour les formalités.

Les Associés reconnaissent que l'ensemble des documents requis leur ont été préalablement communiqués dans les conditions et délais fixés par la loi, et notamment :

- les statuts de la Société ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le texte des projets de décisions.

Les Associés reconnaissent par conséquent la validité de la convocation et de la tenue de l'assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Le Gérant fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

Décisions

Décision 1

L'assemblée des Associés, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1447 euros.

L'assemblée des Associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

L'assemblée des Associés approuve également les opérations traduites dans les comptes.

En conséquence, L'assemblée des Associés, donne quitus entier et sans réserve au Gérant de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 2

L'assemblée des Associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 1447 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Gérant, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : -29433 €
- Résultat de l'exercice : 1447 €

Affectation :

- Apurement partiel des pertes antérieures de 1447 €. Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde débiteur de 27986 euros.

L'assemblée des Associés, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 3

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant, visé par l'article L. 612-5 du Code de commerce, l'assemblée des Associés prend acte qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 4

L'assemblée des Associés prend acte de l'absence de rémunération de MATHIEU CARBONEL au titre de ses fonctions de Gérant de la Société, mais qu'il a le droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement. L'absence de rémunération est reconduite.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 5

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes mentionnées ci-dessous.

MATHIEU CARBONEL, Président de Séance



mathieu CARBONEL, Associé(e)

Carbonel

La société RM DEVELOPPEMENT, Associé(e), représentée par MATHIEU CARBONEL

Carbonel